

Les dispositifs de défense des nœuds routiers de Libramont et de Neufchâteau mis en place par l'armée belge entre 1933 et 1940 entre prévisions et réalité

Mémoire de master de Rémy Gillet

Nous pourrions juger qu'à notre époque de la guerre moderne mécanisée et de l'arme nucléaire, il est inutile de parler des fortifications. Au vu des véhicules blindés impressionnants de notre époque, il est compréhensible de croire que le temps de la guerre de position est révolu. Cependant les conflits en cours en Ukraine et au Moyen-Orient utilisent encore des fortifications ou des principes qui y sont associés. Cette actualité nous évoque nos propres périodes de trouble et nous renvoie au dernier conflit qui a ébranlé nos frontières durant lequel les fortifications étaient employées en masse.

Durant l'entre-deux-guerres, l'état-major belge avait fait mettre en place de nombreuses fortifications sur le territoire belge. En province de Luxembourg entre 1933 et 1935, deux lignes formées d'abris en béton vont être mises en place le long de la frontière avec l'Allemagne selon la vision du ministre de la Défense Albert Devèze. Ce système de fortification se compose d'une première ligne qui part du nord-est de Vielsalm passant par Gouvy, Houffalize et Bastogne jusque Arlon. Une seconde ligne plus à l'ouest en arc de cercle, s'étire de la Liègne à la Lomme en passant par l'Ourthe occidentale et par Saint-Hubert. Il y a entre ces deux dispositifs deux lignes de cloisonnement. Une première ligne relie Bastogne à Neufchâteau et une seconde relie Houffalize à Recogne. Ces dernières se terminent par des nœuds routiers dont les défenses sont pensées en points d'appui fermés.

Ces dispositifs de défense des nœuds routiers de Recogne et Neufchâteau mis en place durant l'entre-deux-guerres sont au centre de cette étude. Cette dernière est structurée en deux parties. La première partie du mémoire est consacrée à la phase de construction et de mise en place du système de défense qui se fait en deux temps. Une première phase s'étend de 1933 à 1935 et met en place des constructions en béton, des positions à ciel ouvert, des dispositifs de destructions d'ouvrage d'art et de route ainsi que des troupes en garnisons dans la région. Une seconde phase commence à partir de 1939 et va mettre en place un système de défense beaucoup plus complexe dans les deux entités. Ces aménagements sont réalisés suite à un projet de barrage antichar de plus de 30 kilomètres courant le long de la voie de chemin de fer reliant Namur à Arlon. Les aménagements seront partiellement réalisés dans les agglomérations, mais le projet de barrage sera quant à lui abandonné en janvier 1940.

Dans la seconde partie du mémoire, je me suis intéressé aux événements de mai 1940 dans la région afin de mesurer l'impact de ces dispositifs sur l'avancée des troupes allemandes. Plusieurs éléments du dispositif vont contrarier les Allemands, mais avec une efficacité réduite par rapport au plan initial. En effet, les troupes belges conformément aux ordres du moment se sont repliées dès le 10 mai au soir. Ils ont laissé la défense de la zone aux troupes françaises de la 5^{ème} division légère de cavalerie qui feront face aux troupes allemandes le 11 mai 1940.

